

PRO-PLANTEURS

Professionnalisation des producteurs et productrices & leurs organisations pour une cacaoculture durable

APPROCHE DE SELECTION DES SOCIETES COOPERATIVES DE PRO-PLANTEURS

Sélection rigoureuse de sociétés coopératives, gage de succès des projets

Introduction

PRO-PLANTEURS est une initiative du Conseil du Café-Cacao (CCC), du gouvernement allemand (le Ministère Fédéral de l'Alimentation et de l'Agriculture (BMEL) et le Ministère Fédéral de la Coopération Economique et du Développement (BMZ)), et de l'Initiative Allemande pour le Cacao Durable (GISCO).

Le projet a pour **objectif d'améliorer les conditions de vie des familles productrices de cacao par une augmentation des revenus vers un « revenu décent »** et par **une amélioration de leur situation nutritionnelle, tout en contribuant à la conservation des ressources naturelles**. Les activités mettent un focus sur les femmes.

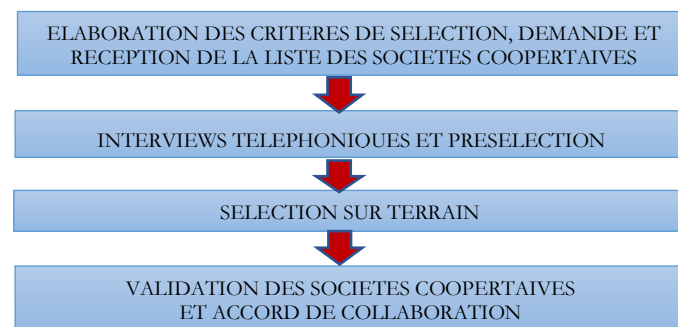
Dans le but d'obtenir une première impression de l'environnement dans lequel évoluent les potentielles sociétés coopératives partenaires, une approche innovante de sélection a été mise en œuvre. Cette méthodologie, structurée en 4 étapes majeures, comprend 9 activités fondamentales, à savoir :

1. *Elaboration et validation des critères de sélection et des MoU (Memorandum of Understanding)*
2. *Demande et réception des listes des sociétés coopératives agréées par le Conseil du Café-Cacao dans les zones d'intervention du projet*
3. *1ère présélection des sociétés coopératives à partir des informations disponibles dans la base de données du Conseil du Café-Cacao*
4. *Interviews téléphoniques et collecte d'informations complémentaires sur base des critères de sélection*
5. *2ème présélection des sociétés coopératives*
6. *Visites-échanges et collecte d'informations in situ (dans les sièges des sociétés coopératives)*
7. *Sélection des sociétés coopératives collaboratrices du projet*
8. *Validation de la sélection des sociétés coopératives collaboratrices par le Comité Technique de Coordination (CTC)*

9. *Signature des MoU entre le projet et les sociétés coopératives*

Notre Approche

Notre approche vise à cibler de manière efficace et se décline schématiquement comme suit :



Les 4 grandes étapes du processus de sélection

Déroulé du processus de sélection des sociétés coopératives à travers les activités

En se référant à la matrice des résultats du projet, qui proposait initialement d'atteindre un certain nombre d'indicateurs pertinents, et en s'appuyant sur les recommandations des différents prestataires des activités de la phase 1 du projet, des critères pertinents de sélection des sociétés coopératives ont été élaborés en concertation avec les partenaires du projet et validés par le Comité Technique de Coordination (CTC). Fort des leçons apprises lors de la phase 1, l'équipe du projet a souhaité cibler précisément les sociétés coopératives légalement constituées et fonctionnelles, aptes à pouvoir mettre en œuvre les approches du projet. Elle a également exprimé le souhait de renforcer la participation et l'implication des dirigeants des sociétés coopératives partenaires dans la phase 2 du projet.



Séance de présentation du projet Pro-Planteurs à la CAUD



Séance de présentation du projet Pro-Planteurs à la SOCABA

Pour ce faire, l'équipe du projet a jugé utile d'améliorer son approche de sélection des sociétés coopératives, qui, par le passé, était confiée à des prestataires. La sélection des nouvelles sociétés coopératives est désormais réalisée par l'ensemble de l'équipe du projet. Sur une liste initiale de 353 sociétés coopératives (281 à Divo et 72 à Yamoussoukro), reçue des Délégations Régionales du Conseil du Café-Cacao de Divo et de Yamoussoukro, et comprenant les informations ci-dessous, une première sélection a permis de présélectionner 83 sociétés coopératives, réparties comme suit : 67 à Divo et 16 à Yamoussoukro. Les informations pertinentes compilées dans la liste transmise sont :

- ✓ **Le nom intégral de la société coopérative**
- ✓ **La localité siège**
- ✓ **Le contact et adresse mail de la société coopérative**
- ✓ **L'année de création**
- ✓ **Le type de société coopérative**
- ✓ **Le nombre de membres dont nombre de femmes**
- ✓ **Le volume commercialisé les 2 dernières années**
- ✓ **Le type de certification**

A partir des contacts disponibles, une interview téléphonique a été réalisée. Celle-ci s'est appuyée sur un questionnaire conçu pour la collecte d'informations complémentaires, précédé d'une brève présentation téléphonique des principales activités du projet.

À partir des informations recueillies, une deuxième présélection a été effectuée. Une liste de 20 sociétés coopératives a ainsi été établie, comprenant 10 à Divo et 10 à Yamoussoukro. Pour mieux comprendre la nature et le type des sociétés coopératives susceptibles de collaborer avec le projet, l'équipe s'est rendue sur le terrain, dans les sièges des sociétés coopératives. Sur place, des présentations PowerPoint du projet ont été projetées et commentées. Les participants ont posé une série de questions. Des informations quantitatives et qualitatives, ainsi que des documents complémentaires, ont également été recueillis (*Partenaires commerciaux, année de certification, volume de cacao certifié, statut et règlement intérieur, journal officiel, PV de la dernière AG, attestation de régularité fiscale de l'année antérieure, registre des membres*).

Finalement, après l'analyse des dernières informations collectées, tant quantitatives que qualitatives, ainsi que des documents recueillis, une sélection des sociétés coopératives ayant obtenu les 12 meilleurs scores a été réalisée. Cette liste a été communiquée aux partenaires du projet pour observation, puis validée par le Comité Technique de Coordination. Le processus de sélection se termine par la signature d'un accord de collaboration (MoU) entre chacune des sociétés coopératives et le projet.

Avantages

Cette approche a permis à l'équipe du projet et aux partenaires techniques de s'assurer dès le départ du type et de la nature des sociétés coopératives avec lesquelles le projet allait travailler. Elle a également facilité une sélection rapide et efficace d'un groupe homogène de sociétés coopératives.

De plus, cela a renforcé la collaboration et l'implication des sociétés coopératives, qui ont pu bénéficier dès le début des précisions claires sur la nature et l'ampleur des activités à réaliser.

Facteurs de succès

Comme facteurs de succès l'on peut noter entre autres :

- *Elaboration des critères pertinents, clairs et consensuels avec les partenaires techniques et l'équipe de coordination ;*
- *Collaboration franche entre l'équipe du projet et les différents prestataires, qui ont établi, à la fin de leur intervention, des critères pertinents pour la sélection des sociétés coopératives dans la phase suivante.*
- *Bonne collaboration entre le partenaire Conseil du Café-Cacao et l'équipe de coordination du projet à chaque étape du processus ;*
- *La forte contribution du Conseil du Café-Cacao, qui a instruit ses délégations régionales dans les zones d'intervention du projet à fournir les données et les informations non sensibles sur les sociétés coopératives ;*
- *Les orientations et avis de partenaires tels que les Délégations Régionales du Conseil Café-Cacao de Yamoussoukro et de Divo, les directions ANADER de Divo, Tiassalé, Toumodi, Yamoussoukro et Bouaflé, ainsi que l'exportateur SACO concernant la nature et le type de sociétés coopératives présélectionnées ;*
- *L'implication et le déploiement de toute l'équipe du projet dans le processus de sélection des sociétés coopératives ;*
- *Les présentations in situ du projet et les discussions franches et claires dans les sièges des sociétés coopératives en présence des membres et du personnel.*

Leçons apprises

Au terme de ce processus de sélection des sociétés coopératives, nous pouvons mettre en évidence les leçons apprises ci-dessous :

- *Tenir compte des recommandations des différents prestataires de services dans des prises de décisions ou dans de nouvelles orientations stratégiques ou d'activités car avec leur présence sur le terrain avec les bénéficiaires, ils connaissent au mieux leur sociologie rurale ;*
- *Une meilleure sélection de sociétés coopératives implique une forte implication des partenaires du projet dans tout le processus. Il est fortement recommandé que l'équipe du projet descende sur le terrain pour se faire elle-même une idée du groupe cible avant la mise en œuvre des activités ;*
- *Créer une atmosphère de confiance entre l'équipe du projet et le groupe cible grâce à des échanges francs et à la présentation préalable du contenu des différents engagements ainsi que de l'engagement commun ;*
- *Partager l'expérience de sélection des sociétés coopératives à d'autres partenaires et projets.*

Critères de sélection

A. Pour l'ensemble des nouvelles sociétés coopératives

- **Critère A.1** : Au moins 80% des sociétés coopératives sont déjà certifiées (peu importe le label) et ont commercialisé en certifié au moins 70% de leur cacao
- **Critère A.2** : Au moins 80% des sociétés coopératives ont déjà une coopération avec un membre de GISCO
- Exemples de membres du GISCO : Barry Callebaut, Cargill, UTZ, Fairtrade International, Rainforest Alliance, Olam, etc.
- **Critère A.3** : Toutes les sociétés coopératives ont un système de lutte contre le travail des enfants. Possible si elles sont toutes engagées dans des programmes de certification.
- **Critère A.4** : Au moins 20% des membres au sein des sociétés coopératives sont des femmes. Taux élevé pour les nouvelles zones du projet.
- **Critère A.5** : Au moins 20% des sociétés coopératives sont des sociétés coopératives de femmes (voir point C.). Difficilement applicable dans les nouvelles zones du projet
- **Critère A.6** : Au moins 12 000 producteurs/productrices sont membres des sociétés coopératives
- **Critère A.7** : Toutes les sociétés coopératives disposent de comptes bancaires régulièrement movimentés et différents de ceux de leurs PCA ou autres administrateurs et dirigeants.

B. Par société coopérative

- **Critère B.1** : Société coopérative de producteurs / productrices de cacao en ligne avec la mission du projet de Professionnalisation des Producteurs & leurs organisations pour une cacaoculture durable et ouvert à la mise en place d'activités de diversification
- **Critère B.2** : Société coopérative localisée dans les délégations régionales de Divo et Yamoussoukro (nouvelles zones d'exécution du projet)
- **Critère B.3** : Société Coopérative n'ayant pas participé à un programme de professionnalisation pendant les 3 dernières années (notamment Coopademy et le programme de Procacao), ne bénéficiant pas actuellement d'un programme co-financé par le CCC, n'ayant pas plus de 3 programmes de durabilité et ne collaborant pas avec le Centre d'Innovations Vertes (CIV)
- 1. Eviter de doubler les formations et de réduire la motivation des dirigeants ; permettre à d'autres sociétés coopératives de bénéficier des avantages du projet PRO-PLANTEURS
- **Critère B.4** : Société coopérative exerçant dans le secteur du cacao au moins 5 années d'exercice effectif
- **Critère B.5** : Société coopérative ayant commercialisé un volume de cacao d'au moins 500 T pendant la campagne 2019/2020
- **Critère B.6** : Société coopérative ayant au moins 250 membres
- **Critère B.7** : Société ayant une régularité de livraison du cacao aux partenaires commerciaux sur les 3 dernières années
- **Critère B.8** : Société coopérative disposée à identifier des femmes de niveau scolaire 5^{ème} résidentes dans les sections de la société coopérative pour la sensibilisation des familles de producteurs et productrices en matière de Nutrition
- **Critère B.9** : Société coopérative disposant d'un système interne de formation et sensibilisation et ayant une expérience de plus de 2 ans dans le domaine de la formation et la sensibilisation des membres

- **Critère B.10** : Société coopérative capable d'impliquer ses producteurs relais (PR) et Administrateur de Groupe (ADG) dans la mobilisation des producteurs pour les formations, sensibilisations
- **Critère B.10** : Société coopérative disposant de :
 - 1 directeur et 1 comptable pour les COOP-CA
 - 1 comptable pour les SCOOPS
- **Critère B.11** : Société coopérative ayant organisée au moins 2 AGO successives juste avant le projet

C. Pour les sociétés coopératives de femmes

Pour les sociétés coopératives de femmes, l'on adjoint les critères spécifiques suivants :

- **Critère C.1** : Société coopérative ayant au moins 30% de femmes membres
- **Critère C.2** : Société coopérative ayant au moins 150 membres
- **Critère C.3** : Société coopérative ayant commercialisé un volume de cacao d'au moins 250 T pendant la campagne 2019/2020

1. GUIDE METHODOLOGIQUE DE L'INTERVIEW TELEPHONIQUE

- 1- Le nom de la société coopérative
- 2- Le nom du PCA
- 3- En quelle année la coopérative a été créé ?
- 4- Combien de producteurs membres avez-vous à la création de la coopérative ?
- 5- Vous êtes une coopérative simplifiée ou à conseil d'administration
- 6- Vous êtes certifiée ? si oui quelle certification ?
- 7- Vous vendez à quel exportateur ?
- 8- Avez-vous un système de suivi de travail des enfants ?
- 9- Combien de membres avez-vous actuellement ?
- 10- Combien de femmes productrices avez-vous ?
- 11- Quel volume de cacao avez-vous vendu pendant la campagne 2018 à 2019 ? et 2019 à 2020 ? Et 2020 à 2021 si possible ?
- 12- Combien de section compte la coopérative ?
- 13- Avez-vous un ADG et des paysans relais ? si oui combien de paysans relais ?
- 14- Vous avez déjà participé à la formation de COOP ACADEMIE ? si oui en quelle année ou cela fait combien de temps maintenant ?
- 15- Avez-vous bénéficié du projet PROCACAO de la GIZ ?
- 16- Vous participez au projet Centre d'Innovation Verte (CIV) de la GIZ ?
- 17- Participez-vous actuellement à un programme de durabilité avec un exportateur ou le Conseil Café cacao est bailleur ? si oui lequel ?
- 18- Avez-vous des producteurs dans les forêts classées ?
- 19- Seriez-vous intéressé de travailler avec un projet de professionnalisation des sociétés coopératives et ses producteurs avec la GIZ ?

Publié par Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Sièges de la société
Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet PRO-PLANTEURS
GIZ Abidjan
01 BP 7172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
T +225 22 43 43 92 / 22 40 44 95
Fax +225 22 43 43 95
E giz-cote-ivoire@giz.de
I www.giz.de

Septembre 2024

Imprimé par Pro-Planteurs, Abidjan

Designé par Pro-Planteurs, Abidjan

Photo crédits / Sources : GIZ/Pro-Planteurs

Responsable

Sonia LEHMANN, Abidjan

07 48 07 95 18

sonia.lehmann@giz.de

La GIZ est responsable du contenu de cette publication.

Au nom de



PRO-PLANTEURS est un projet commun de

